

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

6218

Société :

159233

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BENTAHILA

HAKIM

Date de naissance :

20/01/61

Adresse :

25 RES ENNAJO Apt 265 AV STENAHAL

Tél. :

0661181663

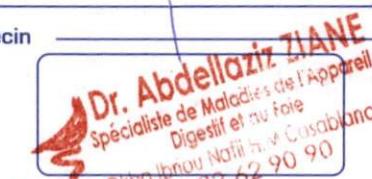
Total des frais engagés :

874,20

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

17/06/2018

Nom et prénom du malade :

BENTAHILA HAKIM 21

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 17/06/2018

Signature de l'adhérent(e) : BH

VOLET A

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17.04.23	C	3	274,20	Dr. Abdellah ZIANE Spécialiste de Médecine Dentaire 57, Bd. Othmane Nabi - 90000 Annaba Tél: 05 22 62 00 90

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. Abdellah ZIANE Rés. Annaïd - 8d Avenue Cite Plateau - C.A Tél: 05 22 98 91 63 - Fax: 05 22 99 64 17 INPE:092001452	17.04.23	274,20

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Pr. Imane JABRI Radiologue - Pathologiste - Casapath 16, Rue de l'Hôpital Résidence du Parc - Casablanca Tel: 05 22 21 11 66 - Fax: 05 22 22 11 23 INPE: 091024679	17.04.23	600 D.H.	

AUXILIAIRES MEDICAUX

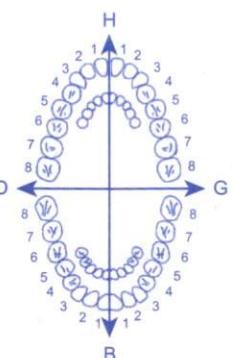
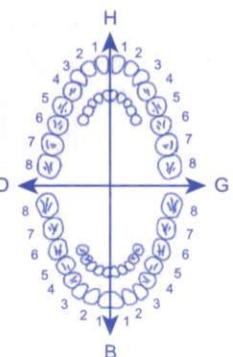
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS
	H	25533412 00000000 35533411	G	21433552 00000000 11433553
	D	00000000 35533411	B	
(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Casablanca le

17/06/23

BENAITILA HAKIM

123.600 x 2 / 247.20

INEXIUM 4 mg

1 unit

27.00

Aliviar

1 tablet

le bon

LOT : 53022010
PER : 05/2027
P.P.V : 27.00 DH

274.20

22700

Dr. Specia
57, Bd. Okba Ibn Nafaa
Tél: 05 22 98 62 17



SYNTHEMEDIC
22 rue zoubier bno al aquam roches
noires casablanca
INEXIUM
40 mg
Boîte 14
64115DMP/21NRQ P.P.V: 123,60 DH
6 118001 020607

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubier bno al aquam roches
noires casablanca
INEXIUM
40 mg
Boîte 14
64115DMP/21NRQ P.P.V: 123,60 DH
6 118001 020607

PHARMACIE ACH

Dr. Slimane Sli

Rés. Annajd - Bd Anwal - Cité Plateau - L 1A
Tél.: 05 22 98 97 63 - Fax : 05 22 99 64 17



Dr. Lamia JABRI

Professeur d'Anatomie Pathologique
Ex. Enseignante à la Faculté de
Médecine de Casablanca



Dr. Amal BENKIRANE

Professeur d'Anatomie Pathologique
Ex. Enseignante à la Faculté de
Médecine de Casablanca

CASAPATH

DEMANDE D'EXAMEN ANATOMO-CYTOPATHOLOGIQUE

De la part du Dr : *Zinab Bellaziz*

Nom et prénom du patient : *BRAHIMI LA HAFIM*

Age : Sexe : *Homme*

Date de prélèvement : *17 Jan 23*

Renseignements cliniques et paracliniques : *Il est*

Pos

Gastroentérite
épizipus

Estomac

1

Organe prélevé : *Intestin*

Nature de l'acte réalisé : *Biopsie*

Biopsie antérieure : Oui Non

Réf :

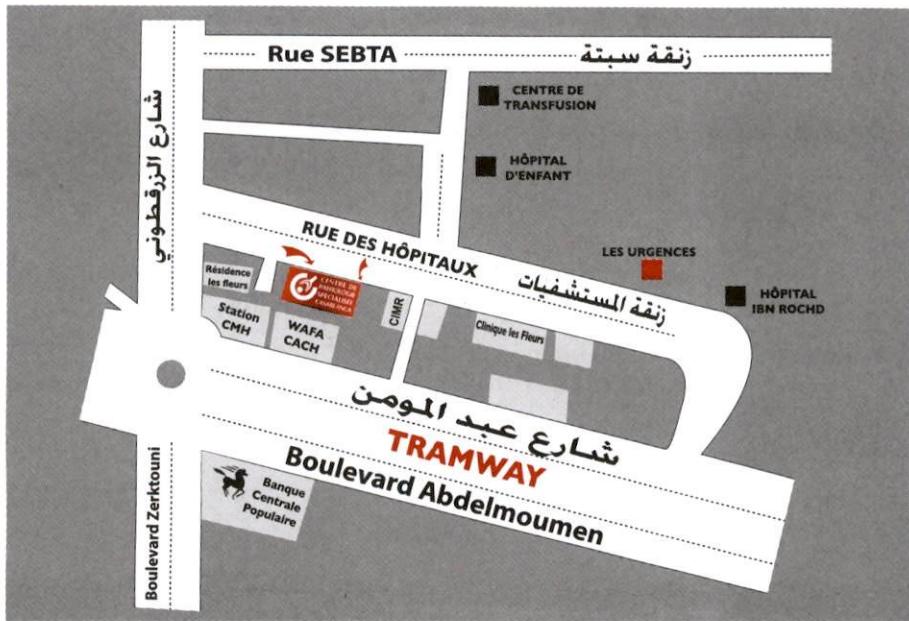
FCV : Vagin Exocol : Endocol :

Date des dernières règles : Parité :

Thérapeutique antérieure ou en cours :

D. Abdellatif ZINAB
Spécialiste de Maladies du Foie
Bouchnou Nafhi H. M. Casablanca
Tél: 05 22 62 90 00

Signature & Cachet





CENTRE DE PATHOLOGIE SPÉCIALISÉE CASABLANCA

6, rue des Hôpitaux - Résidence du Parc - 1er étage 20360 - Casablanca

Tel: 0522 22 13 46/66 - Fax : 0522 22 14 24 - Email : labocasapath@gmail.com

Patente 36333531 ICE 003224214000036 IF 40204512

FACTURE

REF : 23/05295

Date de facturation 27 / 04 / 2023
Médecin traitant Dr. ZIANE ABDELAZIZ
Patient BENTAHILA HAKIM - 110567
Demande **H30417240 - 17/04/2023**

Liste des examens

BIOPSIE SIMPLE

	Total	600,00	Dhs
coefficient-P			545

Arrêtée la présente facture à la somme de : SIX CENTS DIRHAMS

Pr. Lamia JABRI
Anatomopathologiste
Centre de Pathologie-Casapath
6, Rue des Hôpitaux
Résidence du Parc - Casablanca
Tél: 05 22 22 13 46/66 - Fax : 05 22 22 14 24
INPE : 091024679

RECU LE : 17/04/2023

EDITE LE : 20/04/2023

NOM & PRENOM : BENTAHILA HAKIM
PRESCRIPTEUR : Dr. ZIANE ABDELAZIZ

AGE : - ans

Code Patient : 110567

N/REF : 30417240

ORGANE :

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES

Douleurs abdominales. FOGD : gastro-bulbite érythémateuse Colo normal

COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

I-Estomac :

L'examen concerne cinq fragments biopsiques mesurant entre 0,1 cm et 0,4 cm provenant d'une muqueuse fundique (quatre fragments) et d'une muqueuse de type antral (un fragment). Ils comportent la tunique musculaire muqueuse. Le revêtement de surface et cryptique est un feuillet glandulaire régulier, sans métaplasie intestinale ni dysplasie non colonisé par l'hélicobacter pylori. Le chorion est oedémato-congestif, renfermant un discret infiltrat inflammatoire mononucléé fait de plasmocytes et de lymphocytes sans polynucléaires neutrophiles. Les glandes sont d'aspect régulier, sans métaplasie intestinale ni dysplasie ; leur densité est globalement conservée.

II-Colon :

L'examen histologique concerne quatre fragments biopsiques mesurant entre 0,1 cm et 0,4 cm provenant d'une muqueuse de type colorectal. Le revêtement de surface régulier sans vacuolisation basale ni décollement. Le chorion est oedémato-congestif, siège d'un infiltrat inflammatoire modéré fait de lymphocytes (formant un point lymphoïde) et de plasmocytes, avec des polynucléaires éosinophiles. Les glandes sont régulières. Il n'est pas vu de lésions fissuraires, ni de granulomes, ni d'abcès cryptique. Il n'est pas vu d'agent pathogène.

CONCLUSION :

- **Gastropathie antro-fundique congestive interstitielle modérée. Absence d'hélicobacter pylori. Absence de malignité.**
- **Colite inflammatoire chronique modérée non spécifique. Absence de malignité.**

Signé : Dr. Lamia JABRI

Pr. Lamia JABRI

Anatomopathologiste

Centre de Pathologie Casapath

5, Rue des Hôpitaux 20360 Casablanca

Tel.: 05 22 22 13 46 / 66 - Fax : 05 22 22 14 24